



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

13/06/2024

AFFICHEE LE :

13/06/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 22

VOTANTS : 26

DATE D’AFFICHAGE DE LA DES DÉLIBÉRATIONS

20/06/2024

L’an deux mil vingt quatre, le 19 juin, à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Laurence FILOCHE-GARNIER, Kévin LEBRET, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Emmanuelle LEPETIT À Axelle MORINEAU, Fabienne KACZMAREK À Josiane MALLET, Sylvain GIRODON À Mickaël MARIE, Christian LOUIS À Bertrand HAVARD

Monsieur Guillaume LEDEBT a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

DEMANDE DE SUBVENTION À L’ANCT AU TITRE DU DISPOSITIF D’ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE DE ZONES COMMERCIALES PÉRIURBAINES

DELIBERATION N° **DELIB-2024-079**

RAPPORTEE PAR : Monsieur Serge RICCI

La ville a acquis une partie des bâtiments et terrains de la zone commerciale « Vallée Barrey » afin de résorber cette friche commerciale et la faire évoluer vers une zone mixte avec logements et services.

La première phase de cette requalification se concrétise aujourd'hui avec la construction de l'ensemble immobilier porté par REALITES sur les terrains de l'ex-magasin« fly » fermé en 2013.

La ville a en parallèle confié à l'Etablissement Public Foncier de Normandie le portage de terrains et bâtiments actuellement occupés par l'Orange Bleue, les Restos du cœur, rue Alcide de Gasperi.

Par ailleurs, la ville étudie avec la Communauté urbaine Caen la mer une réfection de voirie Rue Robert Schuman pouvant aboutir à une requalification plus large avec la création d'aménagements cyclables, de points d'apports volontaire de déchets et un travail paysager des deux rives de la voie. Un aménagement cyclable est prévu le long du Boulevard de l'Europe jusqu'à la rue Charles Coulomb.

L'opération totale est complexe et coûteuse. La ville a missionné la SPLA Normandie Aménagement pour l'accompagner dans la définition et la mise en œuvre d'un projet cohérent. Elle a également sollicité de la part de l'EPFN une prolongation de son portage.

C'est pourquoi la ville a étudié la possibilité d'obtenir un accompagnement de la part de l'Etat, via l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Celle-ci a lancé un appel à projets pour accompagner la requalification des friches commerciales comme celle de la Vallée Barrey afin de les transformer en espaces mixtes (logement, commerces, services), d'une plus grande qualité architecturale, paysagère et environnementale, et mieux insérés dans la ville (aménagements cyclables, transports collectifs,...). Il apparait que le projet de la ville de Mondeville répond en tous points aux critères de sélection de cet appel à projet.

Les premiers contacts avec les services de l'Etat dans le Calvados ont permis de valider la pertinence de l'opération de requalification de la friche de la Vallée Barrey et son possible intérêt pour l'ANCT. Si le projet est retenu, pourront être financées des études préalables et une partie du déficit de l'opération.

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **DE SOLLICITER** une subvention à l'ANCT au titre du dispositif d'accompagnement à la transformation environnementale de zones commerciales périurbaines ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer tout document permettant l'obtention d'une aide, accompagnement ou subvention dans ce cadre ainsi que tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	26	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Guillaume LEDEBT